

NATIONS UNIES



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE



CONSEIL DE SÉCURITÉ

Distr.
GÉNÉRALE

A/32/287
S/12421

26 octobre 1977

FRANÇAIS

ORIGINAL : ANGLAIS

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
Trente-deuxième session
Point 12 de l'ordre du jour
RAPPORT DU CONSEIL ÉCONOMIQUE ET SOCIAL

CONSEIL DE SÉCURITÉ
Trente-deuxième année

Assistance au Botswana

Note du Secrétaire général

Conformément au paragraphe 8 de la résolution 406 (1977) du Conseil de sécurité et à l'alinéa c) du paragraphe 10 de la résolution 2095 (LXIII) du Conseil économique et social, en date du 25 juillet 1977, le Secrétaire général transmet ci-joint le rapport d'une mission d'étude qu'il a envoyée au Botswana en septembre 1977. Ce rapport décrit les changements qui se sont produits depuis la visite de la première mission, en février 1977 (S/12307). Il contient également des renseignements détaillés sur la réponse de la communauté internationale à l'appel lancé par le Secrétaire général concernant l'assistance au Botswana, et sur les progrès réalisés dans l'exécution des divers projets. De plus, on y signale certaines modifications dans les projets et l'assistance nécessaire.

TABLE DES MATIERES

	<u>Paragraphes</u>	<u>Pages</u>
I. INTRODUCTION	1 - 5	3
II. RENSEIGNEMENTS GENERAUX	6 - 15	3
A. Sécurité et situation politique	6 - 7	3
B. Situation économique	8 - 15	4
III. ASSISTANCE INTERNATIONALE ET PROGRES REALISES DANS L'EXECUTION DES DIVERS PROJETS	16 - 39	5
A. La réponse de la communauté internationale ..	16 - 20	5
B. Progrès réalisés dans l'exécution des divers projets	21 - 37	7
C. Nouveau projet	38 - 39	10
IV. CONCLUSIONS	40 - 41	10

ANNEXE

ASSISTANCE INTERNATIONALE AU BOTSWANA FOURNIE OU
ANNONCEE EN REPONSE AUX APPELS LANCES SUITE AU
DOCUMENT S/12307

I. INTRODUCTION

1. Conformément à la résolution 403 (1977) du Conseil de sécurité, en date du 14 janvier 1977, le Secrétaire général a envoyé une mission au Botswana en février 1977. Dans son rapport (S/12307), la Mission avait recommandé un programme d'assistance internationale d'un montant total d'environ 54 millions de dollars. En effet, il fallait environ 28 millions de dollars pour aider le Botswana à poursuivre son développement normal malgré la réaffectation de ressources à des dépenses imprévues relatives à la défense; en outre, quelque 26 millions de dollars étaient nécessaires pour différents projets visant à faire face à la situation d'urgence.
2. Dans sa résolution 406 (1977), du 25 mai 1977, le Conseil de sécurité a approuvé le rapport de la mission et l'appel lancé par le Secrétaire général à tous les Etats comme suite à ce rapport (S/12326), et il a prié les organismes des Nations Unies d'aider le Botswana dans les domaines signalés.
3. Le 2 août 1977, le Conseil économique et social a adopté la résolution 2095 (LXIII), dans laquelle il a également approuvé le rapport de la Mission ainsi que les mesures prises par le Secrétaire général, et demandé notamment qu'un examen du programme d'assistance au Botswana ait lieu en temps voulu pour permettre à l'Assemblée générale d'examiner la question à sa trente-deuxième session.
4. Une mission d'étude s'est rendue au Botswana en septembre 1977. Elle se composait de M. Abdulrahim Abby Farah, Sous-Secrétaire général aux questions politiques spéciales (Cabinet du Secrétaire général), qui en était le chef, et de M. James Ilett, Conseiller interrégional pour la planification économique au Département des affaires économiques et sociales. Pour les questions relatives aux réfugiés du Botswana, la Mission a bénéficié de l'assistance de M. Gary Perkins, Représentant pour l'Afrique australe du Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés.
5. La Mission d'étude a séjourné au Botswana du 5 au 8 septembre 1977. Elle a été reçue par S. Exc. sir Seretse Khama, président du Botswana, et par l'Honorable Archibald M. Mogwe, ministre des affaires étrangères du Botswana. Elle a tenu plusieurs réunions avec de hauts fonctionnaires du gouvernement et a visité le nouveau centre pour les réfugiés à Selebi-Phikwe. La Mission tient à remercier le Gouvernement du Botswana du concours qu'il lui a prêté.

II. RENSEIGNEMENTS GENERAUX

A. Sécurité et situation politique

6. Les circonstances qui avaient motivé la résolution 403 (1977) du Conseil de sécurité persistent. Les tensions demeurent vives et, depuis la visite de la Mission en février, plusieurs attaques et autres incidents ont eu lieu le long de la frontière avec la Rhodésie du Sud. Le Gouvernement du Botswana s'est maintenant doté d'un modeste service de défense nationale, auquel il a incorporé l'ancienne unité mobile de police. Il est prévu de construire des camps à des points stratégiques le long de la frontière.

/...

7. Des réfugiés continuent d'arriver de Rhodésie du Sud. Au cours des huit premiers mois de 1977, il en est arrivé environ 13 000. Dans les mois qui ont suivi la visite de la Mission de février ci-après dénommée la première Mission, jusqu'à 2 000 réfugiés au centre de Francistown et 1 800 dans un campement d'urgence à Selebi-Phikwe. Le nombre de personnes relativement jeunes, et en particulier de jeunes filles, augmente parmi les réfugiés. La plupart de ceux-ci sont transférés sur leur propre demande en Zambie et ailleurs, mais quelques-uns restent au Botswana indéfiniment.

B. Situation économique

8. Le gouvernement a rendu compte à la Mission d'étude de l'évolution de la situation économique depuis la visite de la première Mission. Aucun changement notable n'est à signaler. Un haut fonctionnaire du gouvernement a comparé la situation actuelle au "calme avant la tempête".

9. En avril 1977, le Botswana a réévalué le pula de 5 p. 100, si bien qu'un pula vaut maintenant 1,2075 dollar des Etats-Unis. On a voulu réduire de cette manière l'inflation provoquée au Botswana par les mesures budgétaires prises en Afrique du Sud notamment la suppression des subventions en ce qui concerne les produits alimentaires et les transports ferroviaires et l'imposition d'une taxe de 15 p. 100 à l'importation.

10. Heureusement, la sécheresse attendue cette année n'a pas été aussi grave que l'on craignait. La récolte de sorgho a certes été aussi mauvaise que prévu, mais celle de maïs a été bien supérieure aux prévisions. La sécheresse n'a pas eu d'effet désastreux sur l'importante industrie de l'élevage. Toutefois, cette industrie suscite des préoccupations d'un autre ordre. Actuellement, la Communauté économique européenne achète de grandes quantités de viande au Botswana, mais il n'est pas tout à fait certain que le Botswana continue d'avoir accès à ce marché après 1978.

11. Le Plan de développement national du Botswana pour 1976-1981 a été publié et l'exécution des premières phases a commencé. L'ordre de priorité décrit en février à la première Mission n'a pas changé si ce n'est qu'on attache plus d'importance aux transports ferroviaires et à la construction d'un nouvel aéroport national. Les dépenses augmentent d'environ 9 p. 100 par an, soit un taux conforme aux prévisions du budget général. Les recettes augmentent également, mais à un taux légèrement plus faible que prévu.

12. Toutefois, de nouveaux problèmes se poseront à propos du budget de l'année prochaine. En février, les dépenses annuelles renouvelables supplémentaires relatives à la défense avaient été estimées à 3,4 millions de dollars (voir S/12307, par. 127). Du fait de la création d'un modeste service de défense nationale, on estime maintenant qu'elles seront beaucoup plus élevées. Pour y faire face, d'importantes réductions seront nécessaires dans d'autres secteurs.

13. Au cours du prochain exercice, on pourra juger également des conséquences de la réaffectation de ressources à la défense, qui a été évoquée dans le rapport de la première Mission. Le montant des sommes détournées du développement normal initialement estimé à 16,3 millions de dollars, est maintenant évalué à 17,8 millions de dollars. Comme on s'y attendait, ce détournement nécessitera une importante redistribution des ressources prévues pour d'autres objectifs du développement, à moins que le Botswana n'obtienne l'assistance voulue de l'étranger. Ce détournement de ressources est nécessaire, non seulement en raison de contraintes financières, mais aussi à cause des limites de la capacité de construction du pays.

14. Deux autres éléments qui risquent d'aggraver les difficultés économiques du Botswana se rapportent à l'Afrique du Sud et non à la Rhodésie du Sud. Le premier est l'accession à "l'indépendance" du "bantoustan" de Bophuthatswana qui est prévue pour le 6 décembre 1977. L'une des régions qui feraient partie du Bophuthatswana se trouve directement au sud du Botswana, et elle est traversée par la voie de chemin de fer vers le sud qui constitue une liaison vitale pour le pays. On ne sait pas si cela entraînera des difficultés pour le Botswana, notamment en ce qui concerne les entrées et les sorties de passagers et de marchandises 1/.

15. L'autre élément concerne l'emploi. Depuis de nombreuses années, un très grand nombre de ressortissants du Botswana trouvent du travail dans les mines d'Afrique du Sud. Depuis l'indépendance, le Gouvernement du Botswana déploie des efforts considérables pour développer les possibilités d'emploi dans le pays, mais les mines sud-africaines ont continué à employer des travailleurs migrants. Les communiqués de presse sud-africains et d'autres facteurs ont donné l'impression à la Mission d'étude qu'il y avait, ou qu'il y aurait bientôt, une nette tendance à réduire le nombre de travailleurs étrangers employés dans ces mines. Une réduction importante et rapide du nombre d'emplois dans les mines aggraverait le chômage au Botswana et poserait un problème que le gouvernement ne saurait résoudre sans une assistance internationale.

III. ASSISTANCE INTERNATIONALE ET PROGRES REALISES DANS L'EXECUTION DES DIVERS PROJETS

A. La réponse de la communauté internationale

16. Au 1er septembre 1977, l'assistance internationale accordée en réponse aux appels lancés à la suite du rapport de la première Mission s'élevait en tout à 25 millions de dollars environ 2/. Ce chiffre représentait le montant total des sommes que le Gouvernement du Botswana avait reçues ou qui lui avaient été annoncées, soit au titre de l'assistance de caractère général, soit pour l'un des 11 projets d'urgence énumérés dans le rapport de la première mission.

1/ Pour une description des problèmes de frontière et de transit dans le cas du Lesotho et du Transkei, voir le document S/12315, par. 23 à 31.

2/ Les totaux sont exprimés en dollars des Etats-Unis, les montants versés étant convertis au taux officiel appliqué par l'Organisation des Nations Unies.

17. L'assistance de caractère général se monte à 17 302 000 dollars. Ce chiffre est à comparer à celui de 27 979 000 dollars, représentant le montant des ressources que la première Mission estimait qu'il faudrait détourner du développement normal pour les réaffecter à la défense et aux opérations d'urgence (voir S/12307, par. 127). Les dépenses renouvelables pour les opérations d'urgence étant beaucoup plus élevées que prévu, le total souscrit jusqu'à présent correspond donc à la moitié du montant nécessaire environ. On trouvera dans la section A de l'annexe, le détail des contributions. Celles-ci comprennent un montant de 10 millions de dollars accordé par la Norvège pour le refinancement de la moitié d'un prêt routier consenti par la BIRD, ce qui permettra au Botswana d'emprunter un montant correspondant pour un autre projet.

18. L'assistance pour les 11 projets d'urgence s'élève au total à 8 146 000 dollars environ (voir la section B de l'annexe). Les fonds nécessaires pour les trois projets concernant les réfugiés ont été fournis en totalité par diverses sources, multilatérales et bilatérales, gouvernementales et non gouvernementales. Toutefois, comme il s'est avéré nécessaire d'agrandir le centre prévu à Selebi-Phikwe et aussi d'y construire des logements à bon marché (voir plus loin, par. 36 et 37), le montant total de l'aide annoncée est loin d'atteindre celui des dépenses finales envisagées ^{3/}. Les huit autres projets ont attiré des contributions d'un montant total de 7 195 000 dollars environ, ce qui laisse un fort déficit par rapport à l'investissement initial nécessaire qui a été estimé, en février 1977, à 23 638 000 dollars au total (voir S/12307, par. 126). En outre, le montant total, estimé sur une base réaliste, de cet investissement initial semble maintenant dépasser 56 millions de dollars. Cette augmentation est imputable en grande partie à la révision du coût du maintien de services ferroviaires essentiels en cas d'urgence (voir par. 28 à 30 ci-dessous), que l'on estime maintenant beaucoup plus élevé.

19. Ainsi, si l'on considère l'ensemble des besoins, pour les projets d'urgence et pour le remplacement des ressources détournées vers la défense, l'assistance reçue de la communauté internationale a été encourageante mais elle est encore loin d'être suffisante.

20. Outre l'assistance ci-dessus, le Gouvernement du Botswana a informé la mission qu'il doit recevoir une aide financière pour deux nouveaux projets, qui sont d'une importance stratégique dans les circonstances actuelles. La Communauté économique européenne doit fournir 12 065 000 dollars pour la construction de la route Botswana-Zambie et la République fédérale d'Allemagne 3 084 000 dollars pour un projet de stockage du pétrole. Ces projets ont été portés à l'attention de la première Mission mais n'ont pas été mentionnés dans son rapport parce qu'à la date de sa visite, les négociations étaient déjà en cours.

^{3/} Il a été reçu aussi en 1977 une autre assistance pour les réfugiés de Rhodésie du Sud, qui n'était pas liée à ces trois projets; on trouvera des détails sur cette assistance, d'un montant évalué à 808 000 dollars, à la section C de l'annexe.

B. Progrès réalisés dans l'exécution des divers projets

21. La Mission d'étude a examiné avec le gouvernement les progrès réalisés dans l'exécution des divers projets, y compris les modifications des spécifications des projets ou des coûts. Les progrès réalisés à ce jour sont décrits aux paragraphes 29 à 39 ci-dessous, les projets étant examinés dans l'ordre où ils sont énumérés dans le document S/12307.

22. On n'a pas révisé le coût en dollars des projets indiqué dans le rapport de la première Mission, de manière à tenir compte de la réévaluation de 5 p. 100 du pula signalée plus haut au paragraphe 9. Cette réévaluation ne changerait pas grand chose dans la plupart des cas, étant donné que les coûts prévus comprennent un élément important en devises étrangères. En tout état de cause, la tendance générale à l'inflation des prix risque, elle, d'avoir des répercussions plus importantes sur ces coûts. Il est à noter que les augmentations de coûts précises imputables, par exemple, à des modifications des projets et exprimées en pulas ont été converties en dollars au nouveau taux.

Projet No 1 - Vaccination contre la fièvre aphteuse

23. Cette campagne a été effectuée en juin 1977 à l'aide de fonds publics. On estime qu'elle devra être recommencée chaque année.

Projets 2, 3 et 4 - Clôture sanitaire entre Vakaranga-Tuli, alimentation en eau et clôture sanitaire entre Palapye-Tuli

24. Ces projets sont en cours d'exécution. L'estimation de coût initiale de 1 968 000 dollars a été augmentée de 248 000 dollars, compte tenu de la nécessité de remettre à l'alignement la clôture sanitaire dans la zone du cercle de Tuli, ce qui augmente par ailleurs les coûts d'entretien. La Suède a financé environ 47 p. 100 du coût de ce projet.

Projet 5 - Routes de desserte et pistes d'atterrissage

25. Peu de progrès ont été réalisés dans l'exécution de ce projet. La route Sefhophe-Bobonong a été incluse dans un programme norvégien de construction de routes rurales, visant à remplacer une route située trop près de la frontière avec la Rhodésie du Sud. Les travaux doivent commencer sur le tronçon Nkange-Maitengwe. En ce qui concerne les autres travaux, le Ministère des travaux publics n'a pas pu les faire avancer, essentiellement faute de personnel technique; au Département des routes, 50 p. 100 des postes de cette catégorie ne sont pas pourvus.

26. On estime que si l'on fait exécuter les travaux par des consultants et des entrepreneurs, le coût du projet passera à 5 millions de dollars, alors que l'estimation initiale était de 2 970 000 dollars. Il faut ajouter à cela le coût d'une proposition visant à construire, outre les trois pistes d'atterrissage initialement prévues, six pistes supplémentaires. Le coût de ces nouvelles pistes dépendra des spécifications adoptées - gazon, gravier ou empierrement ordinaire. Le coût du projet peut s'en trouver augmenté de 500 000 dollars ou plus.

27. Pour éviter le coût additionnel qu'entraînerait le recours à des consultants et à des entrepreneurs, on envisage de demander une assistance internationale sous forme de personnel technique et de supervision pour le Ministère des travaux publics.

Projet 6 - Exploitation des services ferroviaires en cas d'urgence

28. L'objectif prioritaire de ce projet est de mettre le Botswana en mesure d'exploiter les services ferroviaires en cas d'urgence, ce qui deviendrait nécessaire s'il se produisait au cours des deux prochaines années une détérioration rapide de la situation en Rhodésie du Sud, qui empêcherait les chemins de fer rhodésiens de continuer à assurer les services ferroviaires au Botswana.

29. Il apparaît maintenant qu'au moment où ce projet a été soumis à la première Mission, les renseignements que possédait le gouvernement sur les besoins et les coûts d'une telle opération étaient incomplets. L'estimation initiale de 16 310 000 dollars était fondée sur les renseignements disponibles à l'époque. Depuis lors, le gouvernement a reçu un rapport de son consultant canadien, Trimac, indiquant que le coût du projet serait nettement plus élevé. Le gouvernement envisage diverses solutions qui demanderaient des investissements initiaux de volumes divers. Un ensemble de propositions, dont la Mission croit comprendre qu'il est sérieusement à l'étude, coûterait au moins 39 millions de pulas, soit 47 millions de dollars au nouveau taux de change.

30. Le gouvernement est décidé en principe à exécuter ce projet. Il a chargé une équipe d'experts en gestion de niveau élevé de mettre au point de façon définitive les détails de ce programme, en particulier d'en établir les coûts et d'en entreprendre l'exécution.

Projet 7 - Réserve stratégique de céréales

31. En principe, le Programme alimentaire mondial a accepté de fournir 6 000 tonnes de céréales, comme base d'une réserve alimentaire stratégique. Cette réserve n'a toutefois pas encore été constituée, faute d'installations d'entreposage. La construction d'un entrepôt coûtera 180 000 dollars, somme dont le Programme alimentaire mondial serait disposé à fournir la moitié. Toutefois, le gouvernement n'a pas encore été en mesure de fournir l'autre moitié ni de trouver une autre source de financement. Outre l'investissement initial, il faudrait faire face à des dépenses renouvelables estimées à 80 000 dollars par an pour pouvoir maintenir cette réserve.

32. La Mission d'étude a été informée d'un problème technique qui concernerait le type de maïs : la population du Botswana préfère le maïs blanc et l'on considère le maïs jaune comme pratiquement invendable.

Projet 8 - Besoins en céréales pour les secours aux victimes de la famine

33. Il n'y a pas eu de réponse de la communauté internationale en ce qui concerne ce projet pour lequel le Botswana n'a d'ailleurs plus besoin d'aide, la récolte de maïs ayant été plus abondante que prévu.

Projet 9 - Améliorations d'urgence à apporter au Centre de réfugiés de Francistown

34. Le gouvernement a apporté au Centre toutes les améliorations recommandées par la première Mission, grâce à une aide de 30 000 dollars du Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR). Il a fait réparer et peindre les bâtiments, fourni les services essentiels et un camion-citerne de vidange. Le Centre, pour lequel un coordonnateur de camp a maintenant été recruté, comprend des installations adéquates, mais il souffre de limites inhérentes à sa conception. Les vivres nécessaires ont été fournis pendant toute cette période difficile par le Programme alimentaire mondial.

Projet 10 - Logement d'urgence des réfugiés

35. Il a été possible d'exécuter ce projet grâce aux tentes, couvertures et vêtements généreusement fournis par la Fédération luthérienne mondiale, en réponse à un appel lancé conjointement par le gouvernement et le HCR. Un camp de toile a été établi rapidement à Selebi-Phikwe et a été utilisé pendant sept mois tandis que le nouveau centre (Projet 11) était en cours de construction. Ce projet s'est révélé tout à fait opportun et très utile car il a permis de répondre à l'afflux sans précédent de réfugiés au cours de la première moitié de l'année (voir plus haut, par. 7). Les tentes font maintenant partie d'une réserve d'urgence qui permettra de répondre à de nouveaux afflux de réfugiés.

Projet 11 - Centre pour les réfugiés - Selebi-Phikwe

36. Grâce à l'aide généreuse de la communauté internationale, on a construit un centre d'urgence pour 1 000 personnes. Il s'est avéré nécessaire d'agrandir le centre prévu à l'origine pour 600 personnes, selon les recommandations de la première Mission, afin d'accueillir le nombre croissant de réfugiés. Les bâtiments sont bien conçus et comportent, en plus des dortoirs, une salle à manger, une salle de loisirs, des installations de rangement, des toilettes et des douches ainsi qu'une clinique. Il faudrait toutefois améliorer les installations de cuisine.

37. Bien que l'ouverture du nouveau centre ait permis aux réfugiés de quitter le camp d'urgence en toile, il a fallu envisager, face au nombre croissant de familles et d'adolescents, une autre forme d'hébergement. Si le nouveau centre de transit convient pour une durée limitée, on a pris la décision de construire à Selebi-Phikwe 87 logements à bon marché pour les réfugiés. Ces logements seront destinés aux familles et aux réfugiés qui décident de rester au Botswana. Les discussions sont bien engagées entre le Gouvernement du Botswana et le HCR. Les premiers logements devraient être disponibles d'ici décembre 1977. Le gouvernement pourra ainsi non seulement faire face au nombre croissant de jeunes réfugiés, y compris les adolescentes, mais encore fournir des logements aux familles qu'il est peu pratique d'héberger dans un centre. Au fur et à mesure que ces logements ne seront plus nécessaires aux réfugiés, ils pourront être utilisés comme des logements normaux.

C. Nouveau projet

38. Le seul grand projet supplémentaire signalé à l'attention de la Mission d'étude concerne la construction d'un aéroport national dont le coût est estimé à 10 500 000 pulas (12 680 000 dollars). Le gouvernement considère comme essentiel pour le Botswana de disposer de meilleures liaisons aériennes assurées par de gros avions à réaction longs courriers. A l'heure actuelle, ces appareils ne peuvent se poser à Gaborone, qui dispose seulement d'une piste d'atterrissage de 1 650 mètres à une altitude de 1 000 mètres. L'aéroport national permettrait donc de développer les liaisons routières et ferroviaires du pays et d'acheminer le fret aérien à des conditions plus avantageuses - élément toujours important pour un pays sans littoral.

39. Il faut également tenir compte du fait que la piste d'atterrissage de l'aéroport actuel de Gaborone se déforme et qu'il faudrait donc, de toute manière, envisager de la remplacer ou de procéder à des réparations importantes.

IV. CONCLUSIONS

40. La situation actuelle en Afrique australe continue à poser de graves problèmes au Botswana. Mis à part le fait qu'en 1977, la sécheresse a été moins rigoureuse que prévu, les problèmes exposés dans le rapport de la première Mission ne se sont en rien atténués.

41. La communauté internationale a répondu de façon encourageante aux appels lancés à la suite du rapport de la première Mission. Il reste néanmoins beaucoup à faire. Certains problèmes se posent déjà, comme la protection de l'industrie de l'élevage et la nécessité d'accéder facilement aux zones frontalières; d'autres problèmes sont à envisager, comme le maintien du service ferroviaire et la nécessité d'améliorer les liaisons aériennes. Il faut en outre poursuivre des éléments importants du programme de développement du pays, bien qu'une part substantielle et croissante des ressources doive maintenant être affectée à la défense. Pour toutes ces raisons, le Botswana a besoin d'urgence de l'assistance de la communauté internationale pour l'aider à traverser cette période difficile.

ANNEXE

Assistance internationale au Botswana fournie ou annoncée en réponse
aux appels lancés suite au document S/12307

(Situation au 1er septembre 1977, d'après les renseignements fournis
à la mission d'étude par le Gouvernement du Botswana)

A. Assistance de caractère général

(non liée aux projets)

<u>Montant versé ou annoncé</u>	<u>Source</u>	<u>Notes</u>
(En milliers de dollars E.-U.)		
1 000	Banque arabe pour le développement économique de l'Afrique (BADEA)	Projets à approuver
57	Inde	Pour des biens ou des services fournis par l'Inde
10 000	Norvège	Pour refinancer 50 p. 100 du prêt routier Mahalapye-Serule consenti par la BIRD
5	Pakistan	Pour des biens fournis par le Pakistan
1 000	PNUD	En plus du Chiffre indicatif de planification
5 230	Royaume-Uni	Probablement destinée aux chemins de fer
10	Sénégal	Pour le compte spécial de l'ONU
<u>Total : 17 302</u>		

B. Projets d'urgence

Titre du projet	Coût		Aide reçue ou annoncée	Source	Notes
	Première estimation contenue dans le document S/12307	Estimation révisée en septembre 1977			
(En milliers de dollars E.-U.)					
I. <u>Projets autres que ceux en faveur des réfugiés</u>					
1. Vaccination contre la fièvre aphteuse	-	-	-	-	Dépenses annuelles renouvelables seulement : prises en charge par le Gouvernement du Botswana en 1977
2. Clôture entre Vakaranga et Tuli)					Dépenses d'entretien également en augmentation
3. Points d'eau)	1 969	2 215	1 031	Suède	
4. Clôture entre Palapye et Tuli (					
5. Routes et pistes d'atterrissage	2 970	3 500 environ	-	-	Construction d'une route, par détournement de l'aide fournie par la Norvège pour un autre projet
6. Exploitations des services ferroviaires en cas d'urgence	16 310	47 000 environ	3 410	République fédérale d'Allemagne	Pour des wagons
			1 206	Fonds européen de développement	Pour des wagons
7. Réserve stratégique de céréales :					
Céréales	1 458	1 458	1 458	Programme alimentaire mondial	Contribution annoncée par le PAM évaluée sur la base des coûts estimatifs
Entrepôts	180	180	90		
Total :	1 638	1 638	1 548		
8. Secours aux victimes de la famine	1 740	-	-	-	Superflus par suite de la bonne récolte de maïs
Total pour les projets autres que ceux en faveur des réfugiés :	24 627	54 353	7 195		
		En gros, plus de 54 000			
II. <u>Projets en faveur des réfugiés de Rhodésie du Sud</u>					
9. Centre de transit de Francistown	17	52	30	HCR	Pour un système d'évacuation des eaux usées
			22 52	Fédération des syndicats norvégiens	

B. Projets d'urgence (suite)

Titre du projet	Coût		Aide reçue ou annoncée	Source	Notes
	Première estimation contenue dans le document S/12307	Estimation révisée en septembre 1977			
(En milliers de dollars E.-U.)					
II. <u>Projets en faveur des réfugiés de Rhodésie du Sud (suite)</u>					
10. Camp de toile pour les réfugiés	122	200	200	Fédération luthérienne mondiale	Essentiellement dons de tentes, de vêtements, de couvertures, ainsi que leur transport par avion
11. Centre d'accueil de Selebi-Pikwe	851	1 148	399	HCR	Y compris les dépenses courantes
		(Pour agrandir le Centre)	216	République fédérale d'Allemagne	
			84 — 699	Fonds européen de développement	Y compris les dépenses courantes et les fourni- tures pour Selebi-Pikwe et Francistown
Total pour les projets en faveur des réfugiés de Rhodésie du Sud :	990	1 400	951		
Total pour les 11 projets :	25 617	56 000 environ	8 146		

C. Autre assistance en faveur des réfugiés de
Rhodésie du Sud

Somme fournie

(En milliers de
dollars E.-U.)

	13	Comité international de la Croix-Rouge
	100	Communauté économique européenne (valeur en aliments) ^{a/}
	224	Danemark ^{b/}
	5	Friends' Service Committee of America
	60	HCR (soins et entretien)
	6	OXFAM
	400	Programme alimentaire mondial (valeur en aliments)
Total	<u>808</u>	

^{a/} En prix courants du PAM.

^{b/} Somme allouée au Botswana par le HCR, par prélèvement sur une contribution du Danemark pour les réfugiés dans toute l'Afrique australe.